

Table des matières

1. Personnes âgées et handicapées, autonomie	1
2. Santé.....	2
3. Enfance & famille	3
4. Exclusion, grande pauvreté, solidarité.....	5
5. Action sociale /aide sociale.....	5
6. Crise sanitaire :.....	6
7. Associations	7
8. Emploi, insertion.....	7
9. Autres	7

1. Personnes âgées et handicapées, autonomie

[Deux projets de loi pour transférer 136 milliards de dette sociale et préparer le cinquième risque, Localtis, 29 mai 2020](#)

Deux projets de loi (une organique, une ordinaire), ont été transmis aux partenaires sociaux le 20 mai. Ils prévoient d'une part le transfert de 136Md de dette à la CADES et d'autre part la création d'une branche dépendance de la sécurité sociale. Pour l'ADF, cette création tire les bonnes leçons de la crise sanitaire mais la question du financement demeure. Pour Pierre Monzani, cela sera l'occasion de renforcer la coordination entre les départements et les autres acteurs, ainsi que le rôle des départements dans les soins à domicile. La piste de financement privilégiée est l'affectation de 0,15 points de CSG à la CNSA, pour un total de 2,3Md.

[Le CNSA se penche sur la grande loi autonomie, Capgeris, 27 mai 2020](#)

Le Conseil de la CNSA s'est félicité de la perspective de ressources complémentaires pour l'amélioration du quotidien des personnes et a pris acte de la perspective de création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale. Un grand nombre de ses membres s'est toutefois abstenu sur ces projets, au regard de diverses réserves ou incertitudes. Elle pointe notamment le niveau sensiblement plus élevé des besoins de financement global des politiques de l'autonomie, qui appelle un débat approfondi, ainsi que l'urgence de ressources complémentaires dans un contexte de tensions encore accrues par la crise sanitaire Covid-19.

[Les Français souhaitent une prise en charge par l'État de la perte d'autonomie des personnes âgées, DRESS mai 2020](#)

Selon le baromètre d'opinion 2018 de la DREES, ⅓ des Français sont favorables à une prise en charge publique des personnes âgées. Ce chiffre varie selon le niveau de revenu des personnes. En revanche, seuls 3 Français sur 10 sont favorables à une prise en charge universelle, 7/10 estimant qu'elle doit être soumise à des conditions de revenus. Moins d'un Français sur cinq placerait son proche en perte d'autonomie dans une institution spécialisée, et trois sur cinq s'en occuperaient ou l'accueilleraient chez eux. Huit aidants d'une personne âgée sur dix indiquaient, en 2017, ne pas se sentir suffisamment aidés et considérés en tant qu'aidants par les pouvoirs publics. Pas de précisions sur la répartition de cette aide entre Etat et CT.

[Création d'un comité départemental de suivi de l'école inclusive, La Gazette santé social, Sante social, 6 mai 2020](#)

Un décret du 4 mai transforme le groupe technique de suivi de la scolarisation des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes handicapés en un comité départemental de suivi de l'école inclusive. Ce comité comprend un représentant des communes et EPCI siégeant à la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

Missions:

- Etablit un état des lieux des moyens consacrés à l'école inclusive et à l'accompagnement médico-social des élèves en situation de handicap ainsi qu'un bilan annuel des résultats qualitatifs et quantitatifs
- A partir des données collectées, il examine, en vue de leur coordination et d'un maillage territorial cohérent, les programmations et les déploiements nécessaires pour l'accueil, la formation et l'accompagnement des élèves en situation de handicap.
- Il encourage le développement des actions de formation croisée en matière d'école inclusive et de coopération. Il en dresse le bilan.

[En 2019, que pensent les personnes handicapées de la qualité du service rendu par leur MDPH, CNSA, 2 juin 2020](#)

La CNSA publie son enquête annuelle sur la satisfaction des usagers. S'ils soulignent l'écoute et l'amabilité des personnels, ils déplorent également des difficultés pour trouver les bons interlocuteurs et les délais de traitement.

Plusieurs chantiers sont en cours pour améliorer la qualité de service des MDPH:

- l'allongement de la durée de certaines aides et prestations
- Un système d'information commun des MDPH
- Développement des téléservices

[Accessibilité de l'information : de premiers pas bienvenus, Actualités sociales hebdomadaires, 1^{er} juin 2020](#)

L'UNAPEI salue le développement des pages en Français facile à lire et à comprendre. Elle invite à une communication plus spontanée et sans délais.

[Situation économique et financière des EHPAD entre 2017 et 2018, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, mai 2020](#)

En 2017, plus de la moitié des EHPAD analysés présentent un autofinancement suffisant. En revanche, 12% font face à des difficultés à ce niveau. Forte activité: 96,4% des places en EHPAD sont occupées.

[Le confinement a aggravé l'isolement de certains seniors, Ouest France, 4 juin 2020](#)

4 % des plus de 60 ans, soit 720 000 seniors, « n'ont eu aucun contact avec leur famille durant le confinement », alors que 1 % seulement faisaient état d'une telle situation avant l'épidémie, selon un rapport publié ce jeudi 4 juin par l'association « Les Petits frères des pauvres. Ce constat est renforcé par l'exclusion numérique. L'association pointe un risque de marchandisation du lien social.

2. Santé

[Le « Ségur de la santé » - Compte rendu du Conseil des ministres du 20 mai 2020](#)

[Ségur de la santé : les élus entre espoir et méfiance](#)

[Ségur de la santé : les associations de collectivités avancent leurs pions](#)

(Résumé des 3 articles). Le 25 mai, le Premier ministre a ouvert le ségur de la santé dans le but de refonder le système de santé, en lien avec les collectivités territoriales.

L'APVF a réagi par un communiqué, appelant notamment à réinvestir dans les hôpitaux de proximité. L'ANEM demande quant à elle "des mesures d'accompagnement ou d'incitation spécifiques en montagne du fait de ses caractéristiques géophysiques", notamment "un service accessible de médecine générale en vingt minutes de trajet automobile, au maximum, d'urgence en trente minutes et, dans les territoires très enclavés, que le schéma régional d'organisation des soins intègre un système de transport sanitaire d'urgence, par voie aérienne".

L'AMF, l'ADF et Régions de France ont quant à elles publié une tribune commune avec la FHF. Ils y défendent l'idée "que notre système de santé réclame une refondation complète de son mode de gouvernance, de son organisation locale et de sa philosophie d'intervention", et plaident pour une réflexion associant "les trois volets complémentaires d'une même politique publique" : le sanitaire, le médicosocial et le social. Ils demandent également la mise sous tutelle préfectorale des ARS, afin de fournir un interlocuteur unique aux collectivités.

Sur la question des ARS, 5 élus et experts ont été auditionnés le 28 mai par la délégation sénatoriale aux CT => [Les Agences régionales de santé, un modèle à bout de souffle selon les élus locaux, Courrier des maires, 29 mai 2020](#)

[Guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement à l'intégration de la Santé dans les opérations d'aménagement urbain, ADEME, mars 2020...](#)

L'ADEME publie un guide pour la prise en compte de l'environnement et de la santé publique dans les opérations d'aménagement urbain.

[Un appel à projets national pour renforcer la démocratie sanitaire - Actualité fonction publique territoriale, Weka, 25 mai 2020](#)

Le ministre des Solidarités et de la Santé vient de lancer un nouvel appel à projets dans le cadre du Fonds national pour la démocratie sanitaire. S'appuyant sur l'axe IV de la Stratégie nationale de santé (SNS)– « Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens » – et le plan Ma Santé 2020, la stratégie de transformation de notre système de santé portée par le gouvernement réaffirme l'importance de la démocratie en santé. L'appel à projets vise à soutenir des actions contribuant à :

1. Renforcer les connaissances individuelles du patient, pour affronter la maladie et/ou le handicap ou encore la perte d'autonomie, et de ses proches-aidants ;
2. Entreprendre des démarches de déstigmatisation auprès de l'ensemble des citoyens ;
3. Informer et former les usagers du système de santé, leurs représentants et leurs proches ou les proches-aidants pour améliorer leurs connaissances sur les droits et dispositifs existants et les accompagner pour leur permettre de les faire valoir
4. Élaborer des actions de plaidoyer en matière de santé, de droits individuels et collectifs des usagers du système de santé, auprès des décideurs publics et du grand public ;
5. Participer à une meilleure connaissance des parcours et des difficultés rencontrées par les usagers, y compris dans le cadre d'observatoire

3. Enfance & famille

[Protection de l'enfance : la contractualisation avec les départements relancée, La Gazette des communes, 27 mai 2020](#)

Le secrétaire d'Etat à la Protection de l'enfance, Adrien Taquet, a transmis vendredi 22 mai une circulaire précisant les objectifs, le calendrier et les financements des conventions tripartites qui devront être signées d'ici le 15 octobre entre les ARS, les préfets et les 30 départements volontaires pour mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, annoncée le 14 octobre 2019.

La contractualisation porte sur quatre engagements:

- Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles ;
 - Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ;
 - Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits ;
 - Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte, en complémentarité avec la mesure de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté visant à mettre fin aux sorties de l'ASE sans solution.
- Trois sources de financement: Etat, FIR, ONDAM médico-social. Les conventions comporteront des objectifs et indicateurs.

[Violences sur enfants : hausse des signalements pendant le confinement, Vie publique, 30 avril 2020](#)

Les services de protection de l'enfance font face à une augmentation des signalements des cas de violences sur enfants. Le risque est fortement accru pendant la période de confinement. Du 13 au 19 avril 2020, plus de 14 500 appels ont été reçus par le 119, service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (SNATED), soit une augmentation de 89% du nombre d'appels par rapport à l'année 2019 sur la même période. Depuis l'instauration du confinement, 92 enfants ont été placés en urgence hors de leur domicile, pour assurer leur protection contre des maltraitances.

[Le Sénat adopte la proposition de loi, très allégée, sur les mineurs vulnérables, Banque des territoires, 29 mai 2020](#)

Le Sénat a adopté en première lecture, le 28 mai, la proposition de loi "visant à apporter un cadre stable d'épanouissement et de développement aux mineurs vulnérables sur le territoire français". Mais le texte a été singulièrement allégé, avec une dizaine d'articles supprimés sur les quinze de la version initiale.

Au final, le texte adopté en première lecture par le Sénat comporte seulement un petit nombre de dispositions:

- Il étend ainsi aux enfants jusqu'à trois ans l'obligation d'un suivi renforcé par les services de l'ASE, avec établissement d'un rapport de situation tous les six mois. Un autre article prévoit que le procès-verbal faisant état du consentement du ou des parents naturels à l'adoption de leur enfant précise, le cas échéant, "le type d'adoption auquel il est consenti".
- Le texte adopté prévoit également que la transmission des décisions du président du conseil départemental relative à l'agrément des candidats à une adoption "se fait par l'alimentation d'un fichier national des agréments en vue de l'adoption".
- Enfin un dernier article facilite l'ouverture de comptes en banque par les mineurs isolés étrangers.

[École : pas d'allègement du protocole sanitaire d'ici les vacances d'été - Actualité fonction publique territoriale, Weka, 29 mai 2020](#)

Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a expliqué vendredi 29 mai 2020 qu'il n'y aura pas d'allègement du protocole sanitaire, qui encadre l'accueil des élèves dans les écoles, d'ici les vacances d'été le 4 juillet 2020. Un éventuel allègement n'interviendrait que pour la rentrée de septembre, selon l'évolution de la situation épidémique.

[Protection de l'enfance : 14e rapport de l'ONPE - Actualité fonction publique territoriale, Weka, 29 mai 2020](#)

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) a rendu public, mi-mai 2020, une version numérique de son 14e rapport public au gouvernement et au Parlement, portant sur l'année 2019. Ce rapport est centré sur « les enjeux de la connaissance en protection de l'enfance et de sa production ». Si un GIP "Enfance en danger existe", dédié aux connaissances en protection de l'enfance, l'ONPE interroge la manière dont celles-ci peuvent être utiles – utilisées et utilisables par et pour les acteurs de la protection de l'enfance, quel que soit leur niveau d'intervention – et la manière dont l'ONPE et les observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE) peuvent accompagner leur production, leur partage et leur appropriation.

[Rapport Les médecins et les personnels de santé scolaire, Cour des comptes, avril 2020](#)

Selon la Cour des comptes, le dispositif de santé scolaire souffre d'une organisation défaillante, d'un cloisonnement des différents métiers, d'un déficit de statistiques fiables ainsi que d'évaluations régulières rendant impossible son pilotage. La Cour recommande la publication d'un rapport annuel sur la santé scolaire et la mise en place d'un Conseil de la santé scolaire. Afin d'unifier l'intervention des personnels et collaborer avec les agences régionales de santé et l'assurance maladie, la Cour des comptes suggère la création de services de santé scolaire pluri-disciplinaires.

[Mission mineurs non accompagnés rapport annuel d'activité 2019, Ministère de la justice, DPJJ, mai 2020](#)

La mission MNA a publié son rapport 2019

4. Exclusion, grande pauvreté, solidarité

[Bidonvilles en déconfinement : les solidarités vont-elles tenir ?](#), *la Gazette des communes*, 25 mai 2020

Dans l'urgence, les bidonvilles ont été la cible d'interventions contradictoires et fragmentées. Cette situation de fragmentation illumine les inégalités qui sévissent déjà en France, et souligne les fortes disparités territoriales dans l'accès à l'aide et à l'abri pour les plus démunis.

Dans ce contexte d'incertitude, il faut un engagement de la part des pouvoirs publics et des associations pour continuer à assurer la protection des plus fragiles : si les aides se font plus rares, il faudra lutter contre certains stéréotypes à l'égard de ces populations

[Déconfinement : les associations prônent 15 mesures d'urgence pour les sans-abri - Actualité fonction publique territoriale](#), *Weka*, 29 mai 2020

Les 37 associations du Collectif des associations unies invitent le gouvernement à changer d'échelle pour mettre fin au sans-abrisme. Bien que la trêve hivernale ait été prolongée jusqu'au 10 juillet 2020, les expulsions locatives réapparaîtront en août.

Ce collectif a émis 15 propositions en amont du plan de relance que doit présenter le gouvernement, parmi celles-ci :

- S'engager à ce qu'il n'y ait aucune remise à la rue sans solution et au respect de l'inconditionnalité de l'accueil
- Négocier avec les hôteliers pour prolonger les places mobilisées ou réquisitionnées, avec un accompagnement social et un accès au numérique.
- Accélérer la résorption des squats et bidonvilles, en métropole et dans les territoires d'outre-mer, en augmentant le budget dédié à cette action et en engageant au plus vite des projets d'insertion concertés avec les ménages.
- Faciliter, via une instruction aux préfets, l'accès à un titre de séjour des personnes en situation administrative précaire, afin de leur permettre de rechercher un emploi et un logement.

[Seine-Saint-Denis : les préconisations de l'Institut Montaigne pour gagner "les batailles de l'emploi et de l'insertion"](#), *Localtis*, 29 mai 2020

Dans un rapport circonstancié, l'Institut Montaigne avec J.P. Morgan dresse un état des lieux de la situation économique et sociale du département assorti de pistes d'action pour "optimiser le travail de terrain" en faveur de l'emploi et de l'insertion. Les auteurs déplorent un manque de coopération entre les acteurs du territoire. Ils recommandent de profiter de la vague de grands travaux liés au Grand-Paris et de la révolution numérique.

5. Action sociale /aide sociale

[Les CCAS face à une crise qui ne fait que commencer](#), *La Gazette des communes*, 29 mai 2020

<https://www.lagazettedescommunes-com-s.bibliopam-ena.fr/680819/les-ccas-face-a-une-crise-qui-ne-fait-que-commencer/?abo=1>

Les centres communaux d'action sociale ont été en première ligne pendant le confinement. Avec des agents et des budgets soumis à une forte pression. Ils doivent maintenant adapter leurs politiques pour amortir la crise sociale. L'urgence sociale a d'abord été alimentaire car les CCAS ont dû se substituer aux associations caritatives qui avaient suspendu leurs distributions, il y a eu la mise à l'abri de SDF et l'achat de matériel de protection pour les établissements et services sociaux. D'autres dépenses s'annoncent, plusieurs villes créent une nouvelle aide financière aux familles pour pallier l'absence de cantine scolaire.

[Les dépenses d'aide sociale des départements sont restées stables en 2018](#), *Localtis*, 29 mai 2020

En 2018, les dépenses totales d'aide sociale des départements se sont élevées à 38,4 milliards d'euros, après déduction des recouvrements, récupérations et remboursements. Le premier poste demeure les dépenses de RSA et d'insertion, avec 11,8 milliards d'euros (31% du total). Il est suivi par les trois autres blocs, avec 20 à 21% du total chacun : l'aide sociale à l'enfance (8,0 milliards d'euros), l'aide sociale aux personnes handicapées (7,9 milliards) et l'aide sociale aux personnes âgées (7,5 milliards d'euros). Pour leur part, les

dépenses de personnel, des services communs et d'autres interventions sociales (dont la PMI) représentent 3,2 milliards d'euros, soit 8% du total. Il apparaît ainsi que les dépenses d'aide sociale à l'enfance dépassent désormais celles en faveur des personnes handicapées, pourtant marquées depuis plusieurs années par le dynamisme de la PCH (prestation de compensation du handicap).

Le total ces dépenses reste stable par rapports à 2017, ce qui masque les reventilations entre les différents postes.

[Certification des comptes du régime général de la sécurité sociale 2019, Vie publique au sujet d'une publication de la Cour des comptes, 19 mai 2020](#)

Pour la 7e année consécutive la Cour des comptes certifie les comptes du régime général de la sécurité sociale.

La Cour identifie trois axes prioritaires de progrès pour les prochains exercices :

- 1) réduire à la source les risques liés à la production des prestations et des prélèvements sociaux, en développant les contrôles automatisés, les échanges de données informatisées et les applications informatiques d'aide aux agents ;
- 2) renforcer les dispositifs de contrôle, mettre en place des mesures du risque financier résiduel quand elles font défaut (activité de recouvrement) et fiabiliser les mesures existantes (assurance maladie) ;
- 3) évaluer de manière précoce les incidences comptables des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'affectation d'impôts et taxes à la sécurité sociale.

6. Crise sanitaire :

[Le financement de la protection sociale face à l'épidémie de COVID-19, Vie publique, 29 mai 2020](#)

Le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS) rend compte de l'évolution des financements de la protection sociale. En 2020, l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 et de la crise économique qui a suivi donne à l'exercice un caractère « très particulier » selon ses termes. La note présente les principales mesures mises en œuvre pour en limiter l'impact à la fois pour la population et pour le financement de la protection sociale. D'une part des dispositifs pour faire face à l'ampleur de l'épidémie (reports d'échéances de prélèvements etc...) d'autre part le lien entre la crise sanitaire et la gestion des comptes sociaux qui affecte à la fois les recettes et les dépenses.

[Organiser une activité dans le cadre du dispositif Sport, santé, civisme, culture \(2S2C\), Académie de Besançon, 4 juin 2020](#)

Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, le dispositif Sport, santé, civisme, culture (2S2C) a pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe et/ou à la maison.

Les collectivités locales qui le souhaitent pourront s'inscrire dans ce dispositif, en lien avec les secteurs associatifs sportif et culturel, ainsi qu'avec les opérateurs du service civique.

Pour un exemple d'application en Mayenne: [À Mayenne. « L'éducation, le sport et la culture restent prioritaires » en pleine crise sanitaire](#)

[4 scénarios pour la période post-confinement anticiper pour mieux protéger, Avis n°7 du Conseil scientifique Covid 19, 2 juin 2020](#)

Ces 4 scénarios d'évolution de la pandémie Covid-19 envisagés pour le post-confinement sont :

- Une épidémie sous contrôle ;
- Un ou des clusters critiques, signes d'une reprise locale de l'épidémie ;
- Une reprise diffuse et à bas bruit de l'épidémie ;
- La perte de contrôle de l'épidémie.

[Lignes directrices services à domicile, Ministère des solidarités et de la santé, 5 mai 2020](#)

Des lignes directrices du Ministère des solidarités et de la santé précisent les modalités d'intervention des services d'aide à domicile chez les personnes atteintes du Covid.

7. Associations

[Les subventions aux associations s'adaptent à la crise sanitaire, La Gazette des communes, 18 mai 2020](#)

Les associations sont impactées par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Pour y remédier, le gouvernement a pris des mesures dans une circulaire du 6 mai. Il y est question d'adapter les délais de versement des subventions, mais aussi l'évaluation dans le temps des projets et des actions soutenues. Le texte rappelle que l'[ordonnance n°2020-318 du 25 mars](#) a prorogé de 3 mois le délai de 6 mois (à compter de la clôture des comptes) imposé aux associations, pour produire le compte-rendu financier des projets et actions soutenus. Pour aider la trésorerie des associations, la circulaire pousse à un versement rapide des avances de subvention de l'Etat ou de ses établissements publics et à une instruction plus rapide des demandes de subvention par encore traitées.

8. Emploi, insertion

[Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac, CEREC, juin 2020](#)

Une collaboration entre le Cereq et l'ANCT étudie les liens entre résidence en quartier prioritaire et le parcours post-bac et l'insertion professionnelle.

Résultat ? Des sorties de cursus plus fréquentes, des parcours moins linéaires et des postes pas assez qualifiés.

9. Autres

[Marchés publics : un amendement pour relever le seuil de formalités à 100 000 €, Le Moniteur, 26 mai 2020](#)

- Profiter du Covid pour relever les seuils d'appel d'offre
- Interdire résiliation des marchés avec entreprises en liquidation judiciaire du fait de la crise